

Province de Québec, Municipalité de la Paroisse de Sainte-Anne-de-Sabrevois.

Procès-verbal de la session de l'assemblée spéciale du conseil municipal de la paroisse de Sainte-Anne-de-Sabrevois tenue le mercredi 12 janvier 2026, à 19h00, à l'hôtel de ville, 1218, route 133, sous la présidence du Maire M. Jacques Lavallée.

Conseillers(ères) présents(es) :

Mmes Sophie Baril
Nathalie Bonneville
Teresa Gagnon

MM. Martin Houle
Jacques Malouin

QUORUM

Le secrétaire-trésorier, M. Fredy Serreyn, est présent.
La conseillère, Mme Nathalie Desjardins, est absente.

2026-01-12-001 Ouverture de l'assemblée

Il est proposé par M. Jacques Malouin, et appuyé par M. Martin Houle :

L'ouverture de l'assemblée à 19h00.

Adoptée à l'unanimité

2026-01-12-002 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Mme Sophie Baril, et appuyé par Mme Teresa Gagnon :

L'adoption de l'ordre du jour tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité

2026-01-12-003 Adoption des prévisions budgétaires 2026

CONSIDÉRANT

que les membres du Conseil ont reçu copie du projet des prévisions budgétaires 2026, et en ont pris connaissance au préalable, ce qui dispense de lecture;

Il est proposé par Mme Nathalie Bonneville, et appuyé par M. Martin Houle :

L'adoption des prévisions budgétaires 2026.

Adoptée à l'unanimité

2026-01-12-004 Adoption du programme triennal d'immobilisations pour les années 2026-2027-2028

CONSIDÉRANT

que le programme triennal d'immobilisations pour les années 2026-2027-2028 doit être adopté dans les délais prévus par la loi;

CONSIDÉRANT

qu'il reste environ un mois avant l'échéance du dépôt du programme triennal d'immobilisations;

CONSIDÉRANT qu'il s'agit d'un nouveau conseil municipal et que celui-ci souhaite disposer du temps nécessaire afin d'analyser adéquatement les projets d'immobilisations à venir;

Il est proposé par Mme Sophie Baril, et appuyé par M. Jacques Malouin :

QUE le conseil municipal reporte l'adoption du programme triennal d'immobilisations pour les années 2026-2027-2028.

Adoptée à l'unanimité.

2026-01-12-005 **Avis de motion et adoption du Règlement n° 198-30 – Règlement d'imposition (taxation 2026)**

CONSIDÉRANT que le conseil municipal doit adopter annuellement un règlement d'imposition afin d'établir les taxes, compensations et tarifs applicables pour l'exercice financier 2026;

CONSIDÉRANT que le projet de règlement no 198-30 a été présenté aux membres du conseil et que ceux-ci déclarent en avoir pris connaissance;

Il est proposé par Mme Nathalie Bonneville, et appuyé par Mme Sophie Baril :

QUE le conseil municipal donne avis de motion du Règlement no 198-30 intitulé « Règlement d'imposition (taxation 2026) » ;

ET QUE ledit règlement no 198-30 soit adopté tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité.

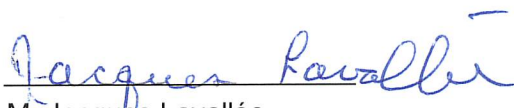
2026-01-12-006 **Période de questions**

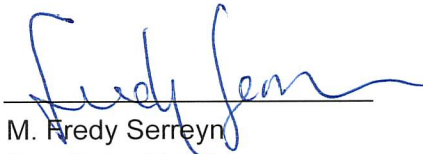
2026-01-12-007 **Fermeture de l'Assemblée spéciale**

Il est proposé par Mme Sophie Baril, et appuyé par Mme Nathalie Bonneville :

La fermeture de l'assemblée à 19h36.

Adoptée à l'unanimité


M. Jacques Lavallée
Maire


M. Fredy Serreyn
Secrétaire-Trésorier